

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 octobre 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Zaven ALEXANIAN représenté par Patrick BORE - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Christophe MADROLLE - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Clément YANA - Jean-Louis BONAN représenté par Henri MATTEI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Jean-François DENIS - Xavier CACHARD représenté par Laure-Agnès CARADEC - Patricia COLIN représentée par Martine GOELZER - Jean-Marc CORTEGGIANI représenté par Jean-Marc BENZI - Claude DAUMERGUE représenté par Catherine JALINOT - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Albert GUIGUI représenté par Bruno GILLES - Mourad KAHOUl représenté par Jacqueline MAURIC - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Eric LE DISSES représenté par Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Christophe LOPEZ représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - René MALLEVILLE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Alain CROCE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gerard PEPE représenté par Maurice TALAZAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Alain LAURENS - Myriam SALAH-EDDINE représentée par Sabine BERNASCONI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

André ESSAYAN - Laurent LAVIE - Jean MONTAGNAC - Gilles PAGLIUCA - Marc POGGIALE - René TAVERA.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**REX 003-697/12/CC**

**■ Attribution d'une subvention à l'Association Gourméditerranée pour l'organisation d'un festival culinaire régional.**

**DCOM 12/8792/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

En janvier 2012, l'association Gourméditerranée a été créée par les chefs et restaurateurs marseillais et tables de Provence dans le but de «promouvoir les savoir-faire et la gastronomie marseillaise et provençale».

Autour de Gérald Passadat, Lionel Lévy, et Guillaume Sourrieu (Président, Vice-Président et Trésorier), 40 chefs de la région se sont réunis, certains médiatiques et étoilés, d'autres moins connus mais tout autant amoureux de la cuisine «made in Provence», autour d'une même idée : valoriser le territoire grâce à l'amour de la culture, du produit, et de la gastronomie de notre région.

Ainsi, l'association s'est d'ores et déjà vue confier des missions de qualité dans le cadre de manifestations d'importance où la qualité des prestations et le professionnalisme des chefs membres de Gourméditerranée ont été salués.

Plusieurs événements culinaires d'envergure organisés par Gourméditerranée sont également en préparation dans le cadre de l'année 2013 Capitale de la Culture.

Dans les plus grandes villes de France, (Paris, Lyon, Lille, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Reims, Dijon...), les salons culinaires et événements gastronomiques d'envergure proposent au grand public d'être au plus proche des chefs, assister à des démonstrations, apprendre à leurs côtés. Ces événements offrent la possibilité de découvrir le territoire, et rencontrer les agriculteurs, éleveurs, petits fournisseurs qui se battent aujourd'hui pour préserver la qualité de leurs produits.

Aucun événement local ne proposait cette rencontre entre les grands chefs de notre région et le grand public.

Dans le cadre de la fête de la Gastronomie, l'Association a donc voulu initier un événementiel dans un lieu unique, la Foire Internationale de Marseille, au visitorat important, en créant un festival festif et interactif qui rassemble le grand public autour de la cuisine et des produits de notre région et mette en valeur notre gastronomie et ses acteurs.

Conscients de l'enjeu de Marseille-Provence 2013, les membres de Gourméditerranée souhaitent rendre le Festival pérenne et donner par cette première édition le coup d'envoi d'un événement de qualité qui s'amplifiera dans les années à venir.

Un tel événement et une telle action vont dans le sens des objectifs et des ambitions de la Communauté Urbaine.

Il y a en la matière, sur notre territoire, un véritable creuset qualitatif, au sein duquel patrimoine et créativité se conjuguent, et qui s'impose indéniablement comme un facteur d'attractivité et de rayonnement de la métropole marseillaise.

A l'heure où la cuisine connaît et suscite donc beaucoup d'engouement, nul doute qu'il faille valoriser plus encore les talents et les richesses de la gastronomie de notre région, des produits et savoir-faire qui la nourrissent et les médiatiser bien au-delà des frontières locales.

A cet effet, la création d'un événementiel ambitieux le Festival Gour méditerranée dans le cadre de la foire de Marseille, orchestré par les grands chefs et fruit de leur passion, ne peut que participer efficacement à la visibilité, à la notoriété et à l'essor du territoire.

Une telle démarche, au-delà de son secteur propre ou encore des enjeux culturels liés, se révèle porteuse en termes de stratégie économique, touristique ou d'emploi.

C'est pourquoi, au regard de ce contexte porteur et dynamique, pour un rayonnement accru de son territoire, pour son devenir en interaction avec les richesses, talents et cultures qui l'entourent, Marseille Provence Métropole souhaite participer en 2012 au budget du festival Gour méditerranée dont la première édition s'est tenue du 22 au 24 septembre 2012 dans l'enceinte de la Foire de Marseille.

Cette participation fixée à hauteur de 30 000 euros est conventionnée avec l'association organisatrice du festival culinaire.

Le budget de l'opération présenté par l'association s'établit de la manière suivante :

#### CHARGES

-Charges SAFIM (chapiteau complet pour 3 jours et autres dépenses afférentes) : 89 755,56 euros.

-Total autres charges (vaisselle, ingrédients, camion frigo ...etc.) 53 769,70 euros.

#### PRODUITS

Subventions :

- Conseil Général des Bouches-du-Rhône	31 500 euros
- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	30 000 euros
- Ville de Marseille	25 000 euros
- SAFIM	49 036 euros

Autres Produits : 8 000 euros

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Communauté,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

#### **Sur le rapport du Président,**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- L'intérêt pour le territoire de Marseille Provence Métropole du Festival culinaire Gour méditerranée et du programme mis en oeuvre par l'association organisatrice.
- L'intérêt de la problématique abordée en 2012 au regard du positionnement géographique, culturel, économique du territoire de Marseille Provence Métropole et de la nécessité induite de penser ensemble la Méditerranée des deux rives dans le cadre de ce nouveau contexte historique.

#### **Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 30 000 euros à l'Association Gourméditerranée pour l'organisation de son premier festival.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole :  
Sous-Politique A330 – Nature 6743 – Fonction 020.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
Aux Relations Internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI